

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3435 - VENDREDI 22 FÉVRIER 2019

## DEVOIR CONSTITUTIONNEL

# Félix Tshisekedi poussé à déclarer son patrimoine familial

Plusieurs voix se sont élevées ces derniers jours pour rappeler au nouveau chef de l'Etat et à son prédécesseur l'obligation constitutionnelle qui leur impose de déclarer, dans les délais, leur patrimoine familial devant la Cour constitutionnelle. La date butoir est fixée à ce dimanche 24 février. Passé ce délai sans que l'acte ne soit posé, le mouvement citoyen

Lutte pour le changement indique que l'actuel président de la République sera réputé démissionnaire. Cette disposition constitutionnelle entend combattre l'enrichissement sans cause, la corruption et autres crimes économiques et financiers qui coûtent énormément à l'Etat et condamnent les masses travailleuses à la précarité, indique-t-on.

Page 3



Félix tshisekedi

## ENJEUX POLITIQUES

# Le FCC dans une posture de reconquête du pouvoir

La Fondation Bill-Clinton pour la paix craint que le Front commun pour le Congo (FCC) use de sa majorité dans les institutions législatives nationales (Assemblée nationale et Sénat) et provinciales pour reconquérir la gérance de l'Etat à partir du sommet. Dans un récent communiqué, cette ONG américaine de défense des droits de l'homme invite à barrer la route à toute tentative du FCC, aujourd'hui muée en une plate-forme politique de gouvernement, visant la reprise du pouvoir. Tel est le sens de l'interpellation de l'ONG et de la population envers Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui totalise déjà un mois au pouvoir pendant que, sur le terrain, l'on assiste à la hausse généralisée des prix des biens de première nécessité.

Page 3



Quelques membres du FCC lors d'une réunion stratégique

## FINANCES

# Lancement du concours «DRC-Innovation for financial services 2019»



Chaque finaliste aura accès à un capital de démarrage de 13.000 dollars Us

Lancé par l'organisation Financial sector deepening Africa, la Banque centrale du Congo et Elan RDC, ce concours vise à promouvoir, pour le pays, le développement de solutions de paiement et de services financiers novateurs, pertinents et créateurs de valeur ajoutée. Cette initiative, financée par le Royaume-Uni, vise à promouvoir les meilleures idées du secteur financier en République démocratique du Congo, non seulement commercialement viables, mais pouvant apporter des avantages tangibles aux personnes et aux entreprises les plus sous-financées du pays.

Page 2

## ASSISTANCE

# Evaluation des besoins humanitaires à Yumbi



Les besoins humanitaires dans le territoire de Yumbi sont énormes

Une récente mission d'évaluation multisectorielle, conduite dans la zone de Yumbi, dans la province de Maï-Ndombe, recommande une réponse rapide et prolongée pour faire face aux besoins humanitaires auxquels est confrontée la population déplacée de Yumbi. Cette mission humanitaire avait pour mission principale d'orienter les activités de réponse humanitaire multisectorielle dans le territoire de Yumbi, à travers une analyse rapide et compréhensive de la situation humanitaire tout en recensant les besoins réels. Pour la mission, l'assistance à apporter devra cibler, en toute impartialité, les deux communautés impliquées dans le conflit.

Page 4

## Éditorial

### Admirable !

Page 2



## ÉDITORIAL

## Admirable !

Oui, admirable à tous égards est la conférence qui réunit depuis hier, à Rome, les deux cents plus hautes autorités de l'Eglise catholique afin de définir les règles qui empêcheront à l'avenir les violences de toute nature auxquelles recourent des prêtres, des religieux pour assouvir leurs mauvais instincts contre les enfants et les personnes vulnérables.

Admirable, d'abord, parce que cette réunion est organisée à Rome par le pape François lui-même qui, ayant pris la juste mesure de ce fléau, a jeté tout son poids dans la balance pour que la vérité soit enfin reconnue publiquement et que l'Eglise tout entière se mobilise sur les cinq continents dans le but de mettre un terme définitif à ces terribles dérives.

Admirable, ensuite, parce qu'en agissant ainsi, le premier pape venu du grand Sud a choisi d'affronter directement la plus haute institution de l'Eglise, la Curie romaine, qui fermait jusqu'alors les yeux sur les crimes ainsi commis, refusait de condamner les prêtres pédophiles et les évêques qui les protégeaient, couvraient sans le dire les pires comportements.

Admirable, encore, parce que l'Eglise catholique est, à notre connaissance du moins, la seule religion qui ose regarder la vérité en face et qui dénonce publiquement les atteintes à la personne humaine que commettent en toute impunité des personnes auxquelles ses institutions ont confié la formation des jeunes et la protection des personnes vulnérables.

Admirable, toujours, parce que loin de traiter ces questions dans le silence feutré des salles du Vatican ou des bureaux des Conférences épiscopales qui quadrillent la planète, le pape a choisi de rendre publiques, au cœur même du Vatican, les investigations menées partout dans le monde pour faire surgir la terrible vérité que ses prédécesseurs avaient volontairement ignorée.

Admirable, enfin, parce qu'en agissant comme il le fait dans le moment présent, François démontre que le temps de l'omerta, du déni, de l'irresponsabilité est révolu et que l'Eglise catholique doit se réformer de l'intérieur afin de répondre aux attentes de ses mille deux cents millions de fidèles.

Le Courrier de Kinshasa

## PROMOTION DES IDÉES DANS LE SECTEUR FINANCIER

## Lancement du concours « DRC – Innovation for financial services 2019 »

Initiée par Financial sector seeping Africa (FSD Africa), la Banque centrale du Congo et Elan RDC, la compétition vise à encourager, pour la République démocratique du Congo (RDC), le développement de solutions de paiement et de services financiers novateurs, pertinents et créateurs de valeur ajoutée.

Le concours RDC-Innovation et services financiers 2019 est divisé en deux catégories. La première, « L'innovation financière au service du développement économique et social », s'adresse aux candidats qui souhaitent proposer des solutions de paiement innovantes ou des services financiers, répondant aux véritables problèmes rencontrés en RDC. La seconde, « L'innovation financière au service de la solidarité », s'adresse aux candidats qui recherchent des solutions financières avantageuses pour les personnes déplacées, les familles et les communautés qui les accueillent. La date limite des candidatures est fixée au 1er juin.

La Banque centrale du Congo (BCC), FSD Africa et Elan RDC, programmes financés par UKaid, ainsi que les institutions, entreprises, cabinets et experts qui s'associent à l'initiative fourniront un encadrement, une assistance technique et/ou un concours financier aux candidats qui seront retenus au terme du processus d'appel à candidatures.

En juin, trois finalistes seront choisis dans chaque catégorie par un panel de juges indépendants. Chaque finaliste aura accès à un capital de démarrage de treize mille dollars américains en plus du soutien technique d'experts locaux et

internationaux, dont ceux de FSD Africa et de la BCC.

En novembre, les finalistes présenteront leurs propositions à un panel de juges qui sélectionneront le gagnant de chaque catégorie. Les deux lauréats auront alors accès au processus d'investissement de FSD Africa et pourront collecter jusqu'à cent trente mille dollars américains de subventions et d'assistance technique pour déployer et développer l'essai ou les tests de leurs produits ou solutions initiales. Les propositions seront jugées en fonction de la faisabilité, de la demande probable et de l'impact potentiel de la solution proposée.

Cette initiative, financée par le Royaume-Uni, vise à promouvoir les meilleures idées du secteur financier en RDC, non seulement commercialement viables, mais pouvant apporter des avantages tangibles aux personnes et aux entreprises les plus sous-financées du pays. Joe Huxley, directeur de la stratégie et du plaidoyer FSD Africa, a déclaré : « Les taux d'inclusion financière en RDC restent faibles. Avec seulement 7% de Congolais travaillant dans le secteur formel, de nombreuses personnes n'ont pratiquement aucun accès aux services financiers de base tels que les comptes bancaires, l'épargne et les prêts. Nous avons lancé ce concours pour aider à changer cette situation. Nous espérons inciter les entreprises et les entrepreneurs locaux du pays à proposer les solutions dont ils ont besoin. Nous avons constaté que la technologie entraînait l'inclusion financière dans d'autres régions du continent. Le moment est

donc venu d'investir dans des solutions locales qui peuvent changer la donne en RDC ».

## Critères d'éligibilité

Le concours est ouvert à tout opérateur qui répond aux critères d'admissibilité suivants : le produit, le service ou la solution doit être mis en œuvre en RDC ; le produit, le service ou la solution doit être de nature financière, mais un service de soutien aux fournisseurs de services financiers est également accepté ; les partenariats sont autorisés, encouragés le cas échéant, mais le candidat principal doit être une entreprise dûment enregistrée en RDC et détenue à au moins 50 % par un ou plusieurs citoyens (personnes physiques) du pays ; le candidat principal doit être une entité à but lucratif ; les institutions détenues majoritairement par le gouvernement ou ses institutions ainsi que les organismes sans but lucratif ne seront pas admissibles ; le produit, le service ou la solution doit, soit s'inscrire dans le cadre de la réglementation en vigueur en RDC, soit constituer une véritable innovation et offrir un avantage réel pour les agents économiques ciblés et/ou la population visée. Dans le cas particulier du volet « Innovation financière pour la solidarité », tout candidat doit également satisfaire au critère suivant : le produit, le service ou la solution doit s'adresser à la population déplacée et/ou aux communautés d'accueil en RDC. Les candidats peuvent télécharger les directives et le formulaire de candidature ici <https://bit.ly/2BGOC5S>

Patrick Ndongidi

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## GESTION DE LA CITÉ

## La FBCP alerte sur la tentative de récupération du pouvoir par le FCC

**L'ONG craint que la plate-forme politique de l'ancien chef de l'Etat use de sa majorité dans les institutions législatives nationales (Assemblée nationale et Sénat) et provinciales pour reconquérir la gérance de l'Etat à partir du sommet.**

Face à la position du Front commun pour le Congo (FCC) qui a la majorité au parlement et dans les assemblées provinciales, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a exhorté « la vraie société civile », la « vraie opposition congolaise », l'Union africaine, l'Union européenne, etc., à ne pas faciliter, par une quelconque distraction, la récupération du pouvoir au sommet de l'Etat par cette plate-forme politique.

Dans son communiqué du 20 février, l'ONG de défense des droits de l'homme établie en République démocratique du Congo a appelé à une action pour que le « scénario Denis Sassou N'Guesso avec l'ancien président, Pascal Lissouba, de 1997 ne se reproduise plus en



La cérémonie de signature de l'acte de «non trahison» par les membres du FCC

Afrique ».

Pour éviter ce scénario, en effet, la FCB suggère de barrer la route à toutes les tentatives du FCC qui vient de se muer en une « plate-forme politique

de gouvernement » visant la reprise du pouvoir au sommet de l'Etat. Elle recommande « à toute l'opposition qui lutte pour le changement et l'Etat de droit, la société civile, et hommes de

bonne volonté à se placer derrière le nouveau président élu démocratiquement, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo », pour éviter au pays la situation de Brazzaville de 1997 qui avait

conduit au remplacement du président élu, Pascal Lissouba, par son prédécesseur au terme d'un conflit meurtrier.

#### Une situation dénoncée par les faits

A travers le pays, des voix s'élèvent également pour dénoncer la relation entre le nouveau pouvoir de Kinshasa et son prédécesseur. « Le comportement de l'ancien président de la République ne donne pas l'impression qu'il n'est plus aux affaires. Son cortège, par exemple, ressemble toujours à celui qu'il avait quand il était encore chef de l'Etat », fait-on remarquer à Kinshasa.

Pour beaucoup, l'ancien chef de l'Etat doit revenir dans la population ou se comporter comme ses pairs sénateurs qui n'ont pas besoin d'un impressionnant cortège pour traverser la ville.

C'est également dans ce sens qu'une certaine opinion attribuée au FCC le blocage de la nomination de l'informateur ou du Premier ministre en vue de former le gouvernement et de se mettre au travail, alors que le chef de l'Etat totalise déjà un mois au pouvoir.

Lucien Dianzenza

## ENTRAVES AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE EN RDC

## L'IRDH s'insurge contre les critiques d'une ONG sud-africaine

**L'association congolaise de défense des droits de l'homme reproche à l'Institute for security studies (ISS), basé à Pretoria, d'avoir publié, le 19 février dans «Daily Maverik», un journal paraissant en ligne dans la province de Gauteng, une analyse qui ne reflète pas la situation réelle de la République démocratique du Congo (RDC).**

« Slamming the door on democracy in the DRC », avec comme sous-titre « The Congolese chose change, but African and international responses to the election deprived them of it », tel est le titre de l'article publié en anglais par ISS, que l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a traduit en français: « La RDC claque la porte à la démocratie : le peuple congolais choisit le changement, mais les réponses africaines et internationales les en privent ».

Cet article de l'ISS qui revient sur des résultats de la présidentielle en RDC a fait l'objet d'une analyse critique de la part de l'IRDH. Cet institut a relevé, d'emblée, que l'ONG sud-africaine a soutenu des allégations erronées d'une prétendue victoire de Martin Fayulu que la communauté internationale refuserait de le lui reconnaître, se référant au seul rapport de l'une des missions d'observation électorale : la Conférence épiscopale nationale du Congo.

« En se fondant sur l'unique rapport de la simple mission d'observation électorale de l'une des parties prenantes au processus, ISS et les autres partenaires démontrent un besoin immense de se faire compléter par des experts congolais en la matière », a souligné l'ONG congolaise qui a noté que la répétition d'erreurs dans des analyses d'experts internationaux devient embarrassante pour la relation avec les ONG nationales qui, pourtant, ont grandement besoin du soutien international. Pour l'IRDH, en effet, le ressassement décrié est perçu par une certaine élite congolaise comme de l'acharnement sur la situation de la RDC qu'on voudrait amener à la guerre. Cette élite, at-il souligné, relève que ces experts internationaux parlent au nom et à la place des Congolais, sans se référer aux associations partenaires basées à l'intérieur du pays. Il s'étonne aussi que des experts

prédisent la guerre, en prétendant que « le peuple congolais risque de se tourner vers d'autres méthodes pour renverser l'insupportable statu quo ».

L'IRDH a désapprouvé la construction progressive d'un discours qui empoisonne une situation politique déjà volatile, dans un pays à la merci des politiciens véreux, assoiffés de pouvoir et capables de tout renverser, s'ils ne trouvent pas leurs comptes.

L'analyse de l'ISS, a conclu l'IRDH, se fonde sur des erreurs de jugement, les mêmes qu'avaient commises Human Rights Watch (HRW), ainsi que Mo Ibrahim et Alan Doss. Rappelant, en effet, l'erreur commise au départ par HRW, l'IRDH indique que le directeur exécutif de cette ONG internationale, Kenneth Roth, avait publié, le 10 janvier, sur tweeter: « Voici à quoi ressemble la manipulation de l'élection présidentielle en RDC. Les données de l'Eglise catholique démontrent que Fayulu gagne avec 47%, suivi par Tshisekedi, avec 24% et 19% pour Shadary », alors que « ces données tant vantées n'étaient qu'un sondage d'opinion de Congo research group diffusé en décembre 2018 », a fait observer l'association congolaise basée dans le Katanga.

A propos de Mo Ibrahim et Alan Doss, ils avaient publié dans le journal «Le Monde», le 1er février, l'article intitulé : « Le résultat de la présidentielle en RDC est une défaite pour la démocratie ». A en croire l'IRDH, les deux auteurs avaient aussi prêté à l'Eglise catholique la paternité de la publication des résultats qui donneraient Fayulu gagnant, sans en donner des chiffres.

Pour cette association congolaise de défense des droits de l'homme, cet acharnement extérieur sur la RDC qui a réussi sa transition démocratique n'est pas autre chose qu'une façon de chercher à reveiller les vieux démons afin que ce pays retombe dans les conflits du passé. Aussi exhorte-t-elle les ONG et experts internationaux à soutenir le peuple congolais, à travers leurs partenaires de la société civile, à lutter contre moult tentatives de récupération et confiscation du pouvoir par un petit groupe d'individus de l'ancien régime.

L.D.

## DEVOIR CONSTITUTIONNEL

## Félix Tshisekedi appelé à déclarer son patrimoine familial d'ici au 24 février

**Plusieurs voix se sont élevées ces derniers jours pour rappeler au nouveau chef de l'Etat et à son prédécesseur l'obligation constitutionnelle qui leur impose de déclarer, dans les délais, leurs biens devant la Cour constitutionnelle.**

Les jours sont comptés pour le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et son prédécesseur, Joseph Kabila Kabange, invités à se plier au devoir constitutionnel qui leur fait obligation de déclarer leur patrimoine familial. Le chrono tourne depuis la passation du pouvoir entre les deux personnalités, le 24 janvier dernier, et la date butoir pour elles de se conformer à cette exigence constitutionnelle est fixée au 24 février. Si dans les états-majors des deux hommes d'Etat c'est le mutisme qui continue de planer sur cette question, dans l'opinion publique, des voix ne cessent de s'élever pour leur rappeler cette disposition de la loi fondamentale du pays.

C'est notamment le cas du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) qui, dans une lettre adressée au président de la République avec des copies réservées à la Cour constitutionnelle, à la Cour de cassation, à l'Assemblée et au Sénat, le presse de déclarer, dans les délais, ses biens conformément à la Constitution. « La Constitution que vous avez juré solennellement de respecter et de défendre vous impose, entre autres choses, l'obligation de déposer, avant votre entrée en fonction et tout au plus trente jours suivant celle-ci, la déclaration écrite de votre patrimoine familial devant la Cour constitutionnelle », rappelle Lucha. Ce mouvement citoyen entend, par cette exhortation, amener Félix Tshisekedi à « servir d'exemple en matière de transparence et à donner véritablement du sens à la nouvelle gouvernance » qu'il prône.

A défaut de ne pas se plier à cet exercice, Lucha indique que le chef de l'Etat sera réputé démissionnaire. Et d'ajouter que cette obligation légale, établie par l'article 99 de la Constitution, doit être accomplie d'une manière régulière et transparente par son prédécesseur, son gouvernement et par tout agent public présent et futur, faute de quoi ils seront, soit révoqués s'ils sont encore en fonction, soit poursuivis. Il est à noter qu'en établissant l'article 99 de la Constitution du 18 février 2006, le Législateur entendait combattre rigoureusement l'enrichissement sans cause, la corruption, les détournements, les délits et autres crimes économiques et financiers qui coûtent énormément à l'Etat et condamnent les masses travailleuses à la précarité.

Alain Diasso



## ASSISTANCE

# Evaluation des besoins humanitaires à Yumbi

**Une mission conduite dans la localité de la province de Mai-Ndombe recommande une réponse rapide et prolongée pour faire face aux besoins humanitaires auxquels sont confrontés les personnes déplacées.**

La première phase de la réponse rapide prendra en compte le domaine sécurité alimentaire, à savoir les vivres, les articles ménagers essentiels et les abris d'urgence. Il est prévu aussi la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène, l'assainissement et l'éducation.

Quant à la seconde phase, elle concernera la réponse humanitaire prolongée et portera également sur la sécurité alimentaire ainsi que sur la reconstruction des abris, la santé et nutrition, la protection, etc.

La mission à Yumbi avait pour objectif d'orienter les activités de réponse humanitaire multisectorielle dans ce territoire, à travers une analyse rapide et compréhensive de la situation réelle et des besoins. Elle a visité plusieurs localités dont Moniende, Linsenge et Tandel, Yumbi, Nkombe, Molende, Mansele, Nkolo, Bongende, Mongama dans la



Les habitations ont été détruites à Yumbi

zone de santé de Yumbi ; Bolobo dans la zone de santé de Bolobo et Lukolela dans la province de l'Equateur.

L'assistance à apporter devra cibler les deux communautés impliquées dans le conflit, en toute impartialité. « Bien que les niveaux de vulnérabilité soient plus élevés auprès des déplacés Nunu, l'assistance d'urgence ne devra pas être purement orientée par la vulnérabilité aiguë. Une assistance blanket ciblant les localités les plus affectées (vulnérabilité aiguë et modérée) est vivement recommandée », souligne le rapport de cette mission.

Rappelons que la crise de Yumbi a provoqué une fracture sociale entre deux communautés qui, autrefois, vivaient paisiblement, à savoir les Nunu et les Tende. Les estimations du mouvement de populations font état de douze mille cinq cents personnes déplacées internes et quinze mille réfugiés en République du Congo.

BL

## TÉLÉPHONIE

## Plus de trente-six millions d'abonnés déjà enregistrés

**Les statistiques officielles du troisième trimestre 2018 confirment un accroissement des abonnements chez les quatre principaux opérateurs mobiles de la République démocratique du Congo (RDC). La tendance haussière devrait se poursuivre pendant l'exercice en cours.**

Dans une étude publiée en juin 2017, Target, l'un des principaux cabinets spécialisés, présentait déjà la RDC comme l'un des principaux marchés d'Afrique centrale. L'une des nombreuses caractéristiques de ce marché, poursuivait-il, était le dynamisme très poussé des différents opérateurs mobiles.

Les derniers chiffres de l'Observatoire de l'autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPTC) viennent conforter cette assertion. En effet, les quatre principaux acteurs (Vodacom, Airtel, Orange et Africel) ont enregistré 36,2 millions d'abonnements. Au troisième trimestre 2018, le revenu total généré par les quatre opérateurs s'est établi à 337,1 millions de dollars américains, contre 326,7 millions au deuxième trimestre et 305,8 millions au premier trimestre de la même année. Les revenus du trafic de la téléphonie mobile ont augmenté ainsi de 6,82 % entre le premier et le deuxième trimestres 2018.

Par domaines d'activités, il y a d'abord les appels téléphoniques. Cette activité génère traditionnellement le gros des revenus des opérateurs de la téléphonie mobile. En 2018, elle a représenté 67 % de leurs chiffres d'affaires. Par ailleurs, l'on a noté une hausse de 4,2 % des revenus des appels au niveau des quatre principaux opérateurs entre les deuxième et troisième trimestres. En somme, la « Voix » a rapporté quelque 227,2 millions de dollars américains au troisième trimestre, contre 218 millions au deuxième trimestre. En globalisant le résultat à l'ensemble de ces acteurs, l'on arrive à un volume de trafic de l'ordre de 4,28 milliards de minutes dans les deux sens, c'est-à-dire sortant et entrant, et un nombre total de SMS de 4,60 milliards. « Il s'observe un accroissement de 7,9 % pour le trafic voix et 17,5 % pour le nombre de SMS », précise l'Observatoire.

Pour le reste des activités, nous citerons la connexion internet, la deuxième source de revenus, et bien entendu le mobile money. Les revenus de l'internet mobile sont passés à 57,4 millions de dollars américains, contre cinquante-neuf millions au deuxième trimestre. Quant aux SMS, ils ont permis aux quatre opérateurs cellulaires d'enregistrer 23,7 millions de dollars américains, contre 21,8 millions au deuxième trimestre. Enfin, le mobile money a généré des revenus de l'ordre de dix-huit millions de dollars américains, contre seize millions au deuxième trimestre. Les perspectives restent très optimistes. Le ministère du Budget table sur 16,4 millions d'abonnements en 2019 pour des revenus de l'ordre de quatre-vingt-quinze millions de dollars américains en faveur du Trésor public.

Laurent Essolomwa

## INSTITUT FRANÇAIS

## Place à l'humour à la Halle de la Gombe

**Le stand up sera roi ce 22 février, à partir de 19h, à la Halle comedy club, un sacré rendez-vous du rire qui s'annonce autour du Kinois Ronsia Kukielukila et la Camerounaise Elyon's comme têtes d'affiche.**



L'affiche kinoise de la Halle comedy club

L'humour va établir ses quartiers à la Halle de la Gombe à la faveur d'un spectacle gratuit attendu depuis le début de l'année. La couverture de l'agenda de la Halle, le tout premier de l'année publié pour les mois de janvier et février, avait déjà mis la puce à l'oreille des habitués de l'Institut français (IF). Il a fallu tout de même attendre près de deux mois pour y arriver ! L'humoriste Ronsia qui trône sur la couverture du programme va enfin se produire sur la scène de la Grande Halle. Révélé sur le podium du Festival Toseka, il n'est plus à présenter ni ici ni ailleurs, ayant été sacré, en 2017, lauréat du prix RFI Talents du rire, sans oublier qu'il a fait un tabac, l'an dernier, au Marrakech du rire. Mais il n'y aura pas que lui à la Halle comedy club !

La bande à Ronsia est aussi au rendez-vous, tout comme les hôtes qui viendront de l'autre côté du fleuve, à savoir les Brazzavillois Weifarf Kaya et Juste Parfait Menidio ainsi que Joëlle Ebongue, alias Elyon's. En effet, à tout seigneur tout honneur, le plateau exceptionnel d'humoristes constitué autour de Ronsia

compte quatre jeunes talents émergents de la scène kinoise qui ne démeritent pas. Il s'agit, en l'occurrence, du duo féminin les Nyota, le premier d'Afrique composé de Jovita Songwa et Princesse Watuwila auquel s'ajoutent Daniela Bongo et Hervé Mukendi. Autant que leur mentor, le jeune duo qui a fait des passages réussis au Parlement du rire diffusé sur Canal+ jouit déjà d'une certaine notoriété à l'international. Outre leurs prestations sous le label du Festival Toseka qui a marqué leur sortie en mars 2016, elles ont depuis sillonné d'autres grandes scènes d'Afrique. Dans le lot, soulignons leur participation à la soirée des Drôles de duos du festival du Gondwana, en décembre 2017, qui les a associées aux grands du continent comme Clémentine et Gohou. L'affiche kinoise va donc se frotter à la brazzavilloise qui a aussi une belle réputation à défendre. Elyon's, dont la casquette d'humoriste est précédée par celle de bédéiste, complète le tableau composé de Weifarf Kaya et Juste Parfait Menidio.

Nioni Masela



THÉÂTRE

# Le rideau se lève sur «Dunia»

Adaptation d'un extrait de *Bisonji bia bakaji*, dernier recueil de seize nouvelles du dramaturge Yoka Lye Mudaba, la pièce mise en scène par Wedou Wetungani sera jouée ce vendredi au Centre Wallonie-Bruxelles.

«Dunia» est le récit pathétique d'une princesse traditionnelle bantoue qui émigre en Europe, poussée par la dynamique périlleuse de la migration Sud-Nord. Le spectacle dérivé du texte est présenté « sous forme d'un monologue avec une intensité psychologique forte en émotions » par Biso Compagnie. L'histoire à peine effleurée lors de la présentation du recueil « *Bisonji bia bakaji* » qui, traduit du ciluba au français, donne « *Larmes de femmes* ». Elle fait partie de ses seize nouvelles.

« *Bisonji bia bakaji* », ainsi que le laisse deviner ce titre, est un livre ouvert sur des histoires multiples de femmes blessées dont les larmes sont souvent silencieuses. En effet, dans ce recueil présenté en mars 2018 dans même la salle Brel où se tiendra la première de « *Dunia* » est une somme de récits toujours plus pathétiques les uns que les autres. La plume de Yoka Lye que l'on sait alerte s'est



épanchée cette fois sur des sujets douloureux vécus par la gent féminine. Une sorte de répertoire où sont retracés divers sujets saisissants présentés diversement. Le dramaturge est passé par des contes, des récits tragiques auxquels il a mêlé du comique, du satyrique, de l'absurde et au bout du compte tout se révèle didactique.

**Des extraits saisissants**

Du reste, si l'on s'en tient aux lectures de passages choisis par l'auteur lui-même qui ont émaillé la présentation de son ouvrage, il y a de quoi se faire une petite idée sur le drame de « *Dunia* ». L'on se souviendra en passant d'une sorte d'avant-goût de deux extraits proposés en lecture à l'occasion par les comédiens Annie Biasi Biasi et Jean-Marie Ngaki. « *Dialogue des sourds* », l'histoire d'une prostituée kinoise, fille d'un ancien dignitaire mobutiste exilée au Congo-Brazza se plaignant de la pingrerie d'un Ivoirien, son compagnon de passage, avait fait un bel effet sur l'assistance. S'il en avait ri, il s'était par contre trouvé fort ému par le récit de « *Victimes pygmées en Ituri* » rendu par une lecture bien appréciée de Jean-Marie Ngaki.

Un extrait de *Dunia*

Nioni Masela

## VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES**
**PEINTURES**

**CÉRAMIQUES**
**MUSIQUE**

**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS**

de la Tradition  
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
Immeuble les manguiers - Mpila  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



## PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

### Avis d'Appel d'offres (AAO) N° : CG - DURQuaP - 005 Tx - AOI

Pays : République du Congo  
 Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)  
 Prêt n° : 8588 - CG  
 Nom du marché : Travaux de construction de 10,211 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA et SUKISSA à Brazzaville répartis en 02 lots distincts.  
 Appel d'offres (selon le PPM) : CG - DURQuaP - 005 Tx - AOI  
 Date de Publication : le 19 février 2019  
 Date de dépôt : le 29 mars 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de Travaux de construction de 10,211 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA et SUKISSA à Brazzaville répartis en 02 lots distincts (CG - DURQuaP - 005 Tx - AOI).

2. La Cellule d'Exécution des Projets en partenariat multilatéral / Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de construction de 10,211 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA et SUKISSA à Brazzaville répartis en 02 lots distincts :

#### **LOT 1 : Travaux de construction de 5,072 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans le quartier SUKISSA à Brazzaville.**

Il s'agit des rues ci-après :

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Rue Malanda	130	ml
2	Rue Delamard I	360	ml
3	Avenue Ntembe	970	ml
4	Rue VOKA	811	ml
5	Avenue non dénommée 3	360	ml
6	Avenue Nzaba	635	ml
7	Avenue Boueta-Mbongo	806	ml
	<b>TOTAL</b>	<b>5072</b>	<b>ml</b>

**LOT 2 : Travaux de construction de 5,139 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans la zone 1 du quartier Moukoundzi Ngouaka à Brazzaville.**

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Avenue Tchimbabelela	283	ml
2	Bretelle Saint Exupéry	75	ml
3	Rue Mabilia	1312	ml
4	Rue Mini repos	291	ml
5	Contour Ecole CET	150	ml
6	Avenue des Ecoles	464	ml
7	Rue Mabilia bis	467	ml
8	Rue Jeannot	217	ml
9	Rue Théophile Mbemba	675	ml
10	Rue Ignace	410	ml
11	Avenue MOUKONDZI-NGOUAKA	795	ml
	<b>TOTAL</b>	<b>5139</b>	<b>ml</b>

Une visite du site sera organisée par le DURQuaP le 7 mars 2019. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables. Les candidats pourront soumissionner pour un ou les deux lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus de

deux (02) lots. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO / Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 mars 2019 à 12 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 12 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent par lot de :

- o Lot 1 : 32 000 000 F.CFA ;
- o Lot 2 : 31 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de huit (8) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville

République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur**

**BATOUNGUIDIO**



## DIASPORA

# Le département Afrique de Sciences po Reims ouvre ses portes à un professeur congolais

**Brice Mankou, président de l'Institut de formation aux métiers de la ville, dispense, depuis le 1er février, le cours « d'initiation aux méthodes de techniques de sciences sociales » à l'Institut de sciences po de Reims.**

Le sociologue congolais, connu pour ses recherches au sein de l'Institut de formation aux métiers de la ville (IFMV), s'est mis dans l'ambiance internationale et académique de Sciences po Reims.

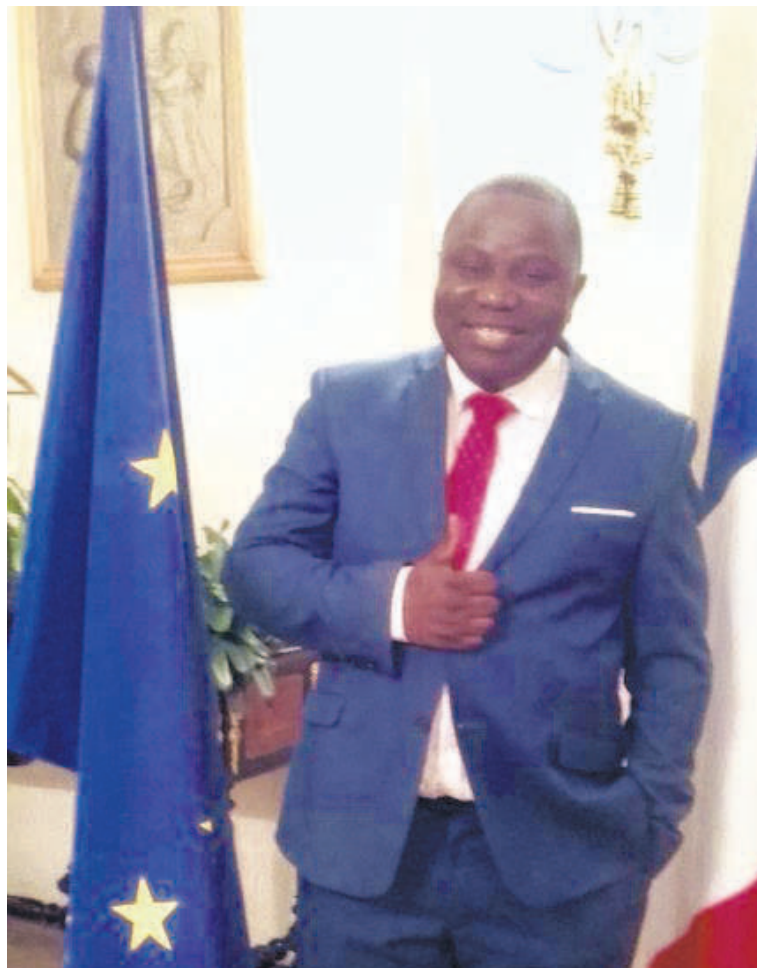
La ville de Reims est jumelée avec Brazzaville par l'accord signé, le 5 juillet 1961, entre Jean Taittinger, député-maire de Reims, et Simon Bilombo, adjoint au maire, représentant le président Fulbert Youlou, maire de Brazzaville.

Au programme, des cas concrets et leurs applications pratiques sur le terrain : « *Je dispense un cours participatif qui allie théorie et pratique* », explique-t-il. Les thèmes sont légion mais ceux qu'il a plutôt retenus sont axés

autour de l'approche des politiques recherches / actions portant sur l'immigration, le développement durable et la politique de la ville.

Durant le cycle universitaire de ce cours, les étudiants multiplient les descentes sur le terrain à la rencontre des acteurs des différents secteurs à l'étude. Le profil visé, confie Brice Mankou, « *est d'emmenner l'étudiant à la capacité d'obtenir, grâce à ses recherches, les mutations des politiques publiques utiles aux sociétés du futur* ».

Pour cette première année, la particularité sera de recevoir, en tant que témoin, Anatole Collinet Makosso, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation du Congo. Il viendra parler de l'expé-



Brice Mankou, professeur Sciences Po Reims

rience des politiques publiques de l'éducation en Afrique / Cas du Congo.

Brice Mankou, en association avec un groupe d'élus français en mission de coopération dans une collectivité du Congo, sont à l'origine de la création de l'IFMV. Ensemble, ils ont dégagé un consensus au questionnement « *Comment appuyer la décentralisation en Afrique centrale et au Congo ?* ».

Dans le même ordre d'initiatives, une université du temps libre a été créée en France. C'est une sorte de « *laboratoire d'idées ouvert à tous, quels que soient l'âge, le niveau d'études, le lieu de résidence, le sexe ou la religion* », explique son président. Elle s'inscrit, précise-t-il, dans la philosophie de l'éducation populaire, en appui « *du partage du savoir, du savoir-faire et du savoir-vivre* ».

Marie Alfred Ngoma

## PÉDOPHILIE DANS L'ÉGLISE

## La hiérarchie catholique en réunion au Vatican

**Les cent quatorze présidents de conférences épiscopales du monde entier vont réfléchir, du 21 au 24 février à Rome, à la prévention des abus sexuels sur les mineurs et les adultes vulnérables.**

Les hauts prélats du Vatican, les chefs des Églises catholiques orientales et les responsables de congrégations religieuses prennent part à la rencontre convoquée par le pape François. Quelques victimes des abus sexuels des prélats sont aussi invitées. Au total, quelque cent quatre-vingt-dix participants prennent part à ce rendez-vous historique, le tout premier de l'histoire de l'Église catholique.

La réunion porte sur la « *prévention des abus contre les mineurs et les adultes vulnérables* » et va permettre à l'Église de donner une réponse concertée et coordonnée à la crise qui dure maintenant depuis plus de deux décennies et même plus encore.

Le souverain pontife a souhaité que ce rendez-vous soit « *une réunion de pasteurs, non pas un congrès*

*d'études* », a précisé Alessandro Gisotti, directeur de la Salle de presse, décrivant « *une rencontre de prière et de discernement, catéchétique et opérationnelle* ». Concrètement, le sommet verra alterner des sessions plénières, des travaux en groupe et des moments de prière en commun avec l'écoute des témoignages.

« *Je vous invite à prier pour ce rendez-vous, que j'ai voulu comme un acte de forte responsabilité pastorale devant un défi urgent de notre époque* », avait déclaré le pape François, dimanche dernier. Cette rencontre se veut une prise de conscience collective du phénomène mondial des viols sur mineurs dans les rangs de l'Église. Beaucoup de pays, de l'Afrique à l'Asie, en passant par le Moyen-Orient, sont dans le déni de ce type de crimes. Dans certaines régions, les multiples formes de violence contre les enfants et la sexualité demeurent des tabous, d'où la nécessité d'une rencontre « *éducative* ».

En outre, le pape a souligné récemment que « *le problème des abus continuera* », ajoutant : « *En résolvant le problème dans l'Église par une prise de conscience, nous contribuerons à le résoudre dans la société, dans les familles, où la honte fait que l'on couvre tout* ». La réunion élaborera « *des protocoles* » car « *parfois les évêques ne savent pas quoi faire* », a dit le pape François.

Rappelons qu'une première rencontre entre victimes de prêtres pédophiles et le Vatican a eu lieu mercredi, vingt-quatre heures avant le lancement de cette grande conférence sur la « *protection des mineurs* » dans l'Église catholique.

La hiérarchie catholique a été mise en cause à de multiples reprises ces vingt dernières années pour sa gestion des scandales d'abus sexuels, lorsqu'il est apparu que des prêtres coupables d'agressions au cours des années ou des décennies précédentes avaient été mutés de paroisse en paroisse au lieu d'être défrôqués ou confiés à des institutions civiles.

Yvette Reine Nzaba

## FISCALITÉ

## Le Royaume-Uni veut rendre l'Afrique « moins dépendante de l'aide étrangère »

**Londres envisage de décaisser quarante-sept millions de livres britanniques pour la mise en place d'un nouveau programme de lutte contre l'évasion fiscale. Ce programme permettra aux pays africains d'être moins dépendants de l'aide étrangère.**

La nouvelle enveloppe financière devrait permettre de consacrer treize millions de livres (16,9 millions de dollars) aux centres régionaux d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique, dont 2,6 millions (3,3 millions de dollars) spécifiquement affectés à l'accroissement des recettes fiscales. 4,2 millions de livres sterling devraient également être alloués au Forum sur l'administration fiscale africaine.

« *Ce nouveau soutien britannique aidera les pays à percevoir davantage d'impôts et les rendra moins dépendants de l'aide. Il va turbo-charger leur développement* », soulignait, à cet effet, Penny Mordaunt, secrétaire d'Etat britannique au développement international. Il devrait permettre aux pays du continent de supporter l'augmentation de leurs dépenses en infrastructures, santé et éducation et de créer un environnement favorable à attirer les investissements étrangers, ajoutait-elle.

D'après la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le continent perdrait chaque année cinquante milliards de dollars en raison de sorties financières illicites, dont une grande partie est liée à l'évasion et la fraude fiscales. En 2017, l'aide publique au développement, accordée au continent par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, se chiffrait à vingt-neuf milliards de dollars.

Josiane Mambou Loukoula



## ACP-UE

## Les négociations commerciales avancent lentement

**Les négociateurs font du sur-place, alors que l'accord entre l'Union européenne (UE) et les soixante-dix-neuf pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) expire en mai 2020.**

L'Union africaine (UA) est arrivée « à maturité, avec la détermination de parler d'une seule et même voix sur la scène internationale », a déclaré le chef de la diplomatie rwandaise, Richard Sezibera. Mais le processus reste lent. Le président de la Commission européenne (CE) s'est engagé à conclure un accord d'égal à égal, avec une implication plus forte de l'UE en Afrique, où l'influence de la Chine se répand très vite.

Grâce à l'ancien président en exercice, Paul Kagame, l'UA avait avancé vers l'autofinancement (impôt de 2 % sur les importations) par le biais d'un accord de libre-échange continental africain, qui est en train d'être ratifié par les États membres. Choisir l'ACP était « un choix clair d'approche intergouvernementale ». Mais les dirigeants africains et européens restent bloqués dans un état d'esprit conservateur. Aujourd'hui, l'UE n'est plus le seul interlocuteur pour les pays africains.

Le premier sommet Russie-Afrique aura lieu à Moscou, courant 2019, et la CE est perturbée par l'impression grandissante que la Chine devient le

partenaire principal de l'Afrique en matière d'infrastructures et d'investissements.

Le président chinois, Xi Jinping, s'est engagé à investir soixante milliards de dollars dans le financement au développement du continent africain. « Le partenariat Chine-Afrique n'est problématique que pour l'Europe », a déclaré la coordinatrice de politiques au Centre européen de gestion des politiques de développement, Lidet Tadesse.

« Je crains que l'Europe pense avoir une autorité morale sur la question (...). Nous devons faire preuve de plus de remise en question par rapport aux mouvements illicites de capitaux et à la justice fiscale », au sujet de l'avenir des relations Afrique-Europe. « L'intégration régionale devait commencer à un niveau sous-régional. Ces arrangements politiques et l'approche verticale ne fonctionnent pas et ce n'est pas vraiment étonnant », a-t-il dit.

Le doute persistera que les pays africains puissent former un seul bloc pour négocier avec l'Europe. Lidet Tadesse a qualifié l'unité de « fardeau ». Il est très difficile de rassembler cinquante-cinq pays et d'essayer de les mettre d'accord. L'UA est encore une organisation très jeune.

Noël Ndong

## SAHEL

## Le sommet de Niamey va mobiliser quatre cents milliards de dollars

**Les chefs d'Etat et de gouvernement de la région se réuniront, le 25 février dans la capitale nigérienne, pour valider un « plan d'investissement climatique » de quatre cents milliards de dollars sur douze ans.**

Le plan « très ambitieux », élaboré pour la période 2018-2030, concerne dix-sept États de la bande sahéenne, allant de l'océan Atlantique à la Corne de l'Afrique. Il reflète « la traduction des engagements de nos États à travers l'Accord de Paris sur le réchauffement climatique », a déclaré le ministre nigérien de l'Environnement, Almoustapha Garba, lors d'une conférence de presse tenue le 20 février.

Ce programme « prioritaire » est axé sur six projets visant diverses actions sur le terrain pour limiter les émissions des gaz à effet de serre et pour permettre à la population de s'adapter aux changements climatiques. Il doit « être mis en œuvre sans attendre », souligne le ministre nigérien.

Le plan d'investissement climatique sera soumis aux partenaires techniques et financiers lors d'une table ronde, le 26 février à Niamey, en vue de son financement. « A

travers l'Accord de Paris, les pays développés à l'origine du réchauffement du climat se sont engagés à mettre à la disposition de l'ensemble des États parties (à l'accord) les ressources financières nécessaires pour mener ces différentes actions en vue d'arriver à l'objectif global de limiter le réchauffement de la planète », a-t-il réitéré.

Le sommet de Niamey permettra de soumettre, à la validation des chefs d'Etat et de gouvernement, le plan d'investissement climatique « élaboré par des experts » des dix-sept pays.

La région du Sahel, qui abrite plus de cinq cents millions d'habitants - pour une superficie d'environ 10 millions de km<sup>2</sup> - est extrêmement vulnérable face aux changements climatiques, ce qui fragilise à la fois les conditions de vie de la population et les écosystèmes.

Ainsi, l'Afrique subsaharienne connaît un taux important de dégradation. L'érosion côtière est de plus en plus accentuée avec un à deux mètres par an au Sénégal et à Djibouti et vingt à trente mètres par an dans le golfe de Guinée.

Outre la pauvreté et les effets du changement climatique, près de la moitié de ces pays est confrontée à des activités jihadistes.

J.M.L.

## Brèves

### Centrafrique

La Cour pénale internationale (CPI) a annoncé qu'elle joignait les affaires du procureur contre deux ex-chefs de milice en Centrafrique, Alfred Yekatom et Patrice-Edouard Ngaïssona. Ce dernier, président de la Fédération centrafricaine de football, est soupçonné d'avoir commis ou aidé à commettre des crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans l'ouest du pays, entre septembre 2013 et décembre 2014. Et Alfred Yekatom, député centrafricain et ex-chef de milice antibalaka, a été remis à la Cour pour sa responsabilité pénale présumée dans des crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui auraient été commis dans la même zone entre décembre 2013 et décembre 2014. La CPI estime que des procédures communes à l'encontre des deux hommes contribueront à « accroître l'équité et la rapidité de la procédure », en évitant notamment le « double emploi des preuves » et des « dépenses inutiles ».

### Ghana

Huawei, géant mondial des technologies de téléphonie mobile, considère le Ghana comme un marché clé en Afrique de l'ouest. En conséquence, l'entreprise s'efforce d'introduire les meilleurs produits possibles sur le marché ghanéen. Le secret de la pré-éminence constante de la marque chinoise sur le marché de la téléphonie, c'est sa détermination à investir en permanence dans la recherche et le développement, a affirmé Liu Xinwu, responsable de Huawei pour plusieurs pays en Afrique de l'ouest.

### Nigeria

« Les commandants doivent agir de façon décisive contre tout crime électoral », a lancé le général Tukur Yusuf Buratai, chef de l'armée, les exhortant à faire preuve de « loyauté envers l'autorité », lors d'une réunion de hauts responsables militaires à Abuja, avant les élections générales de samedi. Ses déclarations interviennent au moment où la tension monte au Nigeria après le report des élections présidentielle et législatives qui auraient dû avoir lieu samedi dernier et ont été reportées d'une semaine quelques heures avant l'ouverture prévue des bureaux de vote, le 16 février. Cela a provoqué de la colère dans le pays et les deux principaux partis politiques se sont imputés la responsabilité du report du scrutin, assurant qu'il existait un complot pour truquer le vote.

### Egypte

Huit djihadistes présumés ont été tués dans la péninsule du Sinaï (nord-est) par les forces de l'ordre, a indiqué le porte-parole de l'armée égyptienne, Tamer el-Refai, précisant qu'ils avaient participé à une récente attaque, dont le bilan faisait quinze militaires tués ou blessés, le 16 février. L'armée avait découvert et détruit sept repaires utilisés par les terroristes pour se cacher et pour préparer des opérations terroristes, et dans lesquels se trouvaient des armes et de grandes quantités de munitions utilisées dans la fabrication d'engins explosifs. L'Égypte a lancé, début 2018, une vaste campagne baptisée « Sinaï 2018 » pour déloger le groupe Etat islamique de la péninsule, et « nettoyer » le pays du « terrorisme ». Au total, plus d'une trentaine de soldats et plus de cinq cent cinquante djihadistes présumés sont morts depuis son lancement, selon l'armée. Aucun chiffre de source indépendante n'est disponible.

### Tchad

Trois membres de Boko Haram ont été arrêtés à N'Djamena. Selon des sources locales, quelques éléments de Boko Haram ont réussi à traverser la frontière entre le Tchad et le Nigeria, au niveau de Bourbora, un petit village près de Ngouboua où ils ont tué cinq personnes. En se repliant, ils se sont arrêtés dans un autre village non loin de là, Ngatia, d'où ils seraient partis avec douze otages. Selon une alerte datant du week-end dernier, au moins cinq éléments de Boko Haram ont réussi à s'infiltrer dans la capitale. Depuis, trois des cinq présumés terroristes et deux de leurs complices ont été interpellés. De sources sécuritaires, le Tchad reste le seul pays de la zone sahéenne à être relativement épargné par les attaques terroristes, qui se sont multipliées ces dernières semaines.

### Amisom

La mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) s'apprête à retirer un millier de soldats burundais de son contingent à la fin de ce mois, une décision désapprouvée par le Burundi. La question a été au centre de l'entretien entre le président somalien, Mohamed Farmaajo, et son homologue Pierre Nkurunziza, à Bujumbura. A l'issue de leur rencontre, ils ont appelé à un sommet urgent des chefs d'Etat et de gouvernement des pays contributeurs de troupes de l'Amisom. Pour Bujumbura, le déploiement de militaires en Somalie est une source d'argent. Le gouvernement est depuis longtemps accusé de détourner une partie des soldes, payées en dollars et largement financées par l'Union européenne.

### Gabon

Le groupe français Veolia quitte définitivement le Gabon, un an après la rupture unilatérale par le gouvernement du contrat qui les liait. Le 16 février 2018, les autorités gabonaises avaient réquisitionné les locaux de Veolia, qui détient 51% des parts dans la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Une action judiciaire a démarré en mars dernier devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. Les deux parties ont donc trouvé un terrain d'entente, avant le terme de l'action judiciaire. Après vingt ans de présence, Veolia quitte le Gabon par la petite porte. Majoritaire dans la SEEG, le groupe français va céder la totalité de ses parts à l'Etat gabonais. Aucune des deux parties n'a dévoilé le montant que Libreville va payer à Veolia. Les récriminations des usagers face aux nombreuses coupures d'eau et d'électricité ont été à l'origine de la rupture du contrat, mais pas seulement. Les autorités gabonaises ont accusé Veolia d'avoir causé des dégâts à l'environnement autour de la totalité des sites exploités par sa désormais ex-filiale locale, alors que se multipliaient les interventions dans les médias et les accusations mutuelles, sur fond de désaccord sur le montant d'investissements de chacune des parties. Des accusations que Veolia a toujours rejetées.

Josiane Mambou Loukoula et AFP



## DIPLOMATIE

## Peter Pham et Seid Mbodou confèrent avec Jean-Claude Gakosso

L'envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des Grands Lacs et le nouvel ambassadeur du Tchad au Congo ont été reçus, tour à tour, le 21 février à Brazzaville, par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

L'émissaire américain, Peter Pham, était venu à Brazzaville pour une visite de travail revue pour la situation dans la région des Grands Lacs. Quant au diplomate tchadien, Seid Mbodou, il a rencontré le chef de la diplomatie congolaise pour présenter les copies figurées

respectifs et le Congo dans des domaines variés.

« Je tiens beaucoup à être ici (...). Et j'ai commencé ma tournée à Brazzaville, au Congo, pour la simple raison que le président Denis Sassou N'Guesso est président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs,



Le diplomate tchadien échangeant Seid Mbodou

reconnaissants à la République du Congo », a-t-il ajouté, louant le rôle que les autorités congolaises jouent dans la région, et plus récemment concernant la situation en République démocratique du Congo voisine. L'envoyé spécial des Etats-Unis dans la région des Grands Lacs, qui était en compagnie

de l'ambassadeur américain au Congo, Todd P.Haskell, a, par ailleurs, réaffirmé la volonté de Washington de raffermir ses relations avec Brazzaville. « Nous avons parlé de la volonté des Etats-Unis de renforcer les liens et rapports avec la République du Congo, mais aussi pour que je puisse travailler

en tant qu'envoyé spécial, avec l'appui de l'ambassadeur en poste au Congo, dans le but, entre autres, de promouvoir les relations entre nos deux pays et de renforcer les liens bilatéraux dans tous les domaines », a-t-il fait savoir. Peter Pham a également indiqué que son pays envisageait de développer des relations d'amitié et des rapports économiques étroits avec le Congo, « au profit », non seulement des Américains, mais aussi du peuple congolais. Le diplomate tchadien a, à son tour, « salué les différents rapports de développement et de coopération qui existent entre le Congo et le Tchad ». « Nous sommes là pour renforcer cette relation, cette coopération pour que les deux pays puissent travailler ensemble et s'épanouir », a-t-il affirmé.

Seid Mbodou a relevé que sa rencontre avec le chef de la diplomatie congolaise a été l'occasion pour les deux parties de souligner l'excellence des liens séculaires existants entre Brazzaville et N'Djamena et entre les chefs d'Etat du Congo et du Tchad.

**Nestor N'Gampoula**



Peter Pham s'entretenant avec Jean-Claude Gakosso

de ses lettres de créance. Les deux personnalités ont exprimé la volonté de renforcer la coopération entre leurs pays

avec une longue expérience, de la sagesse et des perspectives », a déclaré Peter Pham à sa sortie d'audience. « Nous sommes

## NÉCROLOGIE



La famille Djembo et Mme Antoinette Sassou N'Guesso ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, grand-mère, arrière-grand-mère et arrière-arrière-grand-mère, Mme Julienne Albertine Djembo affectueusement appelée : « Maman Djoudjou, Mémé Djoudjou, survenu le mardi 19 février 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé au croisement de l'avenue des Beaux parents et au n°9 bis de la rue Mbetis à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

### Avis d'Appel d'offres (AAO) N° : CG - DURQuaP - 001 Tvx - AOI

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de construction de 10,363 km des voiries urbaines par pavage, des

Ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU et

TCHINIAMB1 à Pointe Noire répartis en 02 lots distincts.

Appel d'offres (selon le PPM) : CG - DURQuaP - 001 Tvx - AOI

Date de Publication : 19 février 2019

Date de dépôt : 29 mars 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de Travaux de construction de 10,363 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU et TCHINIAMB1 à Pointe Noire répartis en 02 lots distincts (CG - DURQuaP - 001 Tvx - AOI).

2. La Cellule d'Exécution des Projets en partenariat multilatéral / Unité de Coordination du projet

DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de construction de 10,363 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU et TCHINIAMB1 à Pointe Noire répartis en 02 lots distincts :

LOT 1 : Travaux de construction de 5,002 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales du quartier MBOUKOU à Pointe Noire.

Il s'agit des rues ci-après :

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Rue André Girard Matsoua	400	ml
2	Rue Gincoua	300	ml
3	Rue Houali	225	ml
4	Rue Mbouso	246	ml
5	Rue Leket	185	ml
6	Rue Mandemba	180	ml
7	Rue Loumba	135	ml
8	Rue Fouzi	183	ml
9	Avenue Ntona	590	ml
10	Rue Loucine	210	ml
11	Rue Mirochis	116	ml
12	Rue Soulou	375	ml
13	Rue Soulou bis	118	ml
14	Rue N'sikambila	177	ml
15	Rue Tchizaloucou	162	ml
16	Rue Kanyou	115	ml
17	Rue Lefini	113	ml
18	Rue Mingo Kamba	110	ml
19	Rue Mingo Loukousi	184	ml
20	Rue Loukema	148	ml
21	Rue Linengue	174	ml
22	Rue Frère Tchinguanga	243	ml
23	Rue N'kidi	112	ml
24	Rue Tchoussi	112	ml
	<b>TOTAL</b>	<b>5 002</b>	<b>ml</b>

LOT 2 : Travaux de construction de 5,361 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales du quartier TCHINIAMB1 à Pointe Noire.

Il s'agit des rues ci-après :

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Rue Iflou	150	ml
2	Avenue Gerard Bitsindou	587	ml
3	Avenue Schouche	722	ml
4	Rue Bhele	840	ml
5	Avenue Touloukama	1 161	ml
6	Rue Chimenzi	560	ml
7	Rue Mounzumba	94	ml
	<b>TOTAL</b>	<b>5 361</b>	<b>ml</b>

Une visite du site sera organisée par le projet DURQuaP en date du 4 mars 2019. Les frais de ladite visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables. Les candidats pourront soumissionner pour un ou les deux lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus de deux (02) lots. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de

référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compte n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

ce DAO dont les références sont :

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 mars 2019 à 12 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 12 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent par lot de :

- o Lot 1 : 30 000 000 F.CFA ;
- o Lot 2 : 35 000 000 F.CFA.

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de huit (8) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick

TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le

Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

**Le Coordonnateur**

**BATOUNGUIDIO**



## LUTTE CONTRE LES CANCERS

# La Fondation Noevy-Itoua offre du matériel de pointe au CHU de Brazzaville

**Le don, composé, entre autres, d'une gamme de colposcopes, a été remis au centre hospitalier pour renforcer la capacité de dépistage du cancer du col de l'utérus chez les jeunes filles.**

La cérémonie de remise officielle du matériel destiné au service de cancérologie s'est déroulée, le 20 février, en présence des ministres Bruno Jean-Richard Itoua de l'Enseignement supérieur et président de la Fondation Noevy-Itoua, et Jacqueline Lydia Mikolo de la Santé et de la population.

En plus des deux colposcopes, ce don comprend deux caméras digitales avec logiciel de capture colposcope ; deux logiciels de gestion d'image ; une vidéo, deux ordinateurs, un onduleur, un élévateur et autres appareils, sans oublier les médicaments de première nécessité. La fondation a également aménagé la salle de dépistage.

« Le cancer constitue la première cause de mortalité et un problème de santé publique en Afrique. Pour réduire la mortalité due à cette maladie, il faut faire prendre conscience de la nécessité d'une sensibilisation sans relâche de la population et d'un dépistage précoce permettant d'arriver à une guérison », a indiqué le directeur exécutif de cette ONG, Ignace Taliane Tchibamba, dans son allocu-

tion.

En outre, il a rappelé la mission que la fondation s'est assignée depuis sa création, à savoir sensibiliser, éduquer, informer et soutenir « dans la mesure du possible » la recherche sur les cancers qui touchent de plus en plus les jeunes. Sur le type de matériel et des médicaments, ce dernier a précisé qu'il n'a pas été choisi au hasard, puisque faisant suite d'une prescription « minutieuse » des utilisateurs du service de cancérologie que la fondation a « scrupuleusement respectée ». Après avoir exprimé sa gratitude, le directeur général par intérim du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, Jérémie Mouyokani, a dit toute la disposition de cet hôpital à renforcer le partenariat avec la Fondation Noevy-Itoua. Et d'ajouter, « ce geste qui répond à des besoins réels est absolument approprié ».

## Priorité au dépistage et à la prise en charge

La ministre Jacqueline Lydia Mikolo estime qu'il s'agit, pour le gouvernement du Congo, de promouvoir les techniques permettant de dépister les cancers et une prise en charge efficace des lésions précancéreuses.

La tâche est importante, a-t-elle souligné car, au Congo, pendant la période 2016-



Bruno Jean Richard Itoua remettant un échantillon du matériel à la ministre de la Santé/Adiac

2017, le registre des cancers du CHU de Brazzaville a enregistré 1157 cas, dont 522 chez l'homme et 635 chez la femme. Dans ces différents cas répertoriés, 97 concernent les enfants de 0 à 14 ans.

Elle a rappelé qu'en 2016-2017, les cancers de l'enfant ont représenté 8% et que la maladie a touché plus de garçons que de filles. La ministre pense que c'est l'occasion de rassurer la population que la lutte contre les maladies non transmissibles, en général, et les cancers, en particulier, a été prise en compte dans le Plan de développement sanitaire 2018-2019.

« Cette fondation, qui a fêté sa première année d'existence le 12 février, date qui coïncide avec le décès de Noevy, marque déjà son empreinte dans la lutte contre le cancer grâce à son inspiration. La Fondation Noevy fait bénéficier à des patientes d'un dépistage du col de l'utérus », a souligné Jacqueline Lydia Mikolo, remerciant dans la foulée, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, qui s'est engagée à faire de la lutte contre cette pathologie son combat aux côtés des associations et autres structures œuvrant contre la maladie. La cérémonie s'est clôturée par une visite guidée de la

salle de dépistage, entièrement rénovée, portant le nom de Noevy-Itoua, en mémoire de la fille de l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur, décédée en février 2017 suite à un cancer du côlon.

Signalons que le mois de février est dédié à la prévention et à la détection précoce du cancer, marquant également le début de la campagne mondiale de lutte contre cette maladie avec pour thème, « J'y suis, j'y vais », qui durera trois ans, et au cours de laquelle les actions de sensibilisation et de dépistage de masse seront menées partout au Congo.

**Yvette Reine Nzaba**

## PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

# L'UE assure le Congo de son soutien dans les négociations

**L'ambassadeur européen au Congo, Raul Mateus Paula, a donné les assurances au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le 21 février à Brazzaville.**

Admis comme membre du Partenariat mondial pour l'éducation en 2015, le Congo est toujours en pourparlers avec cette institution. En effet, le pays a réussi, grâce à l'appui de ses partenaires, à avoir l'éligibilité de dix millions de dollars (plus de cinq milliards FCFA) pour le programme à venir. Le Congo, a indiqué Raul Mateus Paula, peut compter sur l'appui de l'Union européenne (UE) même si elle n'intervient pas directement dans le secteur

de l'éducation.

« L'Union européenne est un acteur majeur, nous avons des instruments dont j'ai eu le grand plaisir d'échanger avec monsieur le ministre. Par exemple, les Etats membres financent à concurrence plus de 60% le Partenariat mondial pour l'éducation. J'ai pu constater que, bien que le Congo est membre du Partenariat mondial pour l'éducation depuis 2015, le dialogue se poursuit pour voir comment faire en sorte que le pays puisse bénéficier d'une allocation de ce partenariat », a rappelé le diplomate européen en poste à Brazzaville.

Ainsi, Anatole Collinet Makosso et son hôte se sont

accordés pour regarder avec les agences du système des Nations unies, notamment l'Unesco et l'Unicef, comment contribuer à stimuler le dialogue afin que le Congo puisse bénéficier de cette allocation du Partenariat mondial pour l'éducation. En outre, les deux personnalités ont échangé sur la possibilité d'améliorer ou de revisiter la Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025. Le dernier sujet évoqué a porté sur l'amélioration des statistiques en partenariat avec les autres acteurs impliqués comme la Banque mondiale, l'Unicef et l'Unesco qui jouent aussi un rôle très important.

« J'ai eu le privilège d'avoir ces échanges, il



Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec Raul Mateus Paula/Adiac

y a des enjeux majeurs, c'est très important et je voudrai traduire à monsieur le ministre le

soutien de l'Union européenne », a conclu Raul Mateus Paula.

**Parfait Wilfried Douniama**



## RAPPORT ITIE

# L'enquête s'intéresse pour la première fois au secteur forestier congolais

L'exportation du bois et des produits secondaires représente environ 6% des revenus générés par le secteur extractif du pays. Mais tout comme les entreprises pétrolières et minières, les sociétés forestières ont du mal à produire des déclarations certifiées.

Le rapport 2016 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie) a été publié, le 20 février à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse animée par le président du comité exécutif local, Florent Michel Okoko, en présence de l'administrateur indépendant, Elyes Kool, qui a pu collecter toutes les informations.

Dans son enquête, l'expert déplore la faible participation des entreprises locales dans le processus de rapportage des données. Car, sur soixante-dix entreprises visées, seulement dix ont fourni des pièces. Quant à la fiabilité des données rapportées, certaines sociétés n'ont pu communiquer des déclarations certifiées par un auditeur externe et certaines administrations publiques ont fourni des déclarations peu conformes. L'administrateur n'a pu avoir des données sur la production. « En l'absence d'informations communiquées par le ministère de l'Économie forestière, nous



Les parties prenantes lors de la conférence de presse

n'étions pas en mesure de présenter des informations fiables sur la production du secteur forestier en 2016 », a-t-il fait savoir. Des irrégularités qui risquent, si aucune mesure n'est prise par le gouvernement, de baisser la note de conformité du pays et aussi d'entacher la crédibilité des sociétés auprès des partenaires extérieurs. Les

membres du comité exécutif de l'Itie-Congo suggèrent même des sanctions à l'encontre de ces entreprises indécrites. En dépit de ces défaillances, le rapport de l'enquêteur a néanmoins souligné des avancées « significatives » avec l'inclusion des sociétés forestières dans le processus de conciliation et des chiffres sur l'exportation.

Au cours de l'année étudiée, le commerce des produits forestiers a atteint plus de neuf cents mètres cubes pour une valeur estimée à 125,8 milliards francs CFA.

En ce qui concerne les principaux clients, l'Asie du sud-est est la première destination des produits forestiers du Congo, avec un taux de 77% des exportations, suivie de

l'Union européenne (19%), l'Amérique du nord (2%), l'Afrique du nord et le Moyen-Orient (1%) et le reste de l'Afrique (0,4%).

Notons que ce neuvième rapport Itie-Congo a couvert la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016. Hormis la gouvernance forestière, il a également étudié les secteurs des hydrocarbures et des mines. « Nous avons aussi enregistré des avancées par rapport à la divulgation des coûts pétroliers ; des données sur les ventes des parts d'huile de l'Etat (entité acheteuse, prix, destination) ; et la publication des données sur les dépenses quasi fiscales et la collecte des données sur la propriété réelle », a assuré Elyes Kool. Le pétrole demeure la principale source de revenus de l'Etat et totalise seul plus de 90% de ressources issues des industries extractives. La publication du rapport 2017 est prévue entre les mois de mai et juin prochains.

Fiacre Kombo

## GENDARMERIE

## Le commandement s'imprègne du circuit du traitement de la solde

Le 23 février à Brazzaville, le général Paul Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale, s'est fait une idée de l'ancrage du calculateur autonome de décompte de la solde à la direction générale de l'administration et des finances (Dgaf). Cet outil permet de mieux maîtriser les effectifs administrés et soldés.

C'est suite aux cas de fraudes décelés sur les soldes des militaires et gendarmes que le président de la République,

chef suprême des armées, avait instruit la hiérarchie militaire de mettre en place un centre autonome de décompte de la solde. L'objectif étant d'en finir avec la tricherie sur les salaires, les galons, etc., de sorte que les effectifs

correspondent réellement à la masse globale de paiement. Le général Paul Victor Moigny a donc effectué une descente, le 23 février, pour s'imprégner des principales articulations de ce centre qui est en cours d'expérimentation au sein de la Dgaf. La nouvelle organisation de la chaîne de traitement des soldes des militaires et gendarmes est compartimentée en plusieurs maillons. Parmi ceux-ci figure le service d'authentification qui passe au peigne fin les dossiers éligibles et ceux dits en contentieux. Il apporte ainsi, dans les délais raisonnables, un éclairage sur l'orientation des dossiers de toute nature. Par ailleurs, la division de traitement administratif de la solde assure la gestion électronique des documents de tous les militaires et gendarmes en activité. C'est à ce niveau que la mise à jour permanente des situations individuelles du personnel

est faite. La division de décompte a, quant à elle, entre autres responsabilités de traduire en termes d'incidence financière la protection des droits des administrés. Il convient de souligner que la visite du commandant de la gendarmerie a été faite de la gendarmerie a été faite d'expérimentation du fonctionnement des différents maillons de la chaîne de traitement de la solde. « Cet outil aura pour conséquence immédiate de réformer totalement la démarche administrative depuis la base, au niveau des unités, pour permettre au final d'avoir des éléments fiables de gestion », a expliqué le colonel Bellarmin Ndongui, commandant en second, chef d'état-major de la gendarmerie.

Il a, par ailleurs, souligné que de cette manière, les armées participent à la gestion de la conjoncture et à l'émergence du pays.

Rominique Makaya



Le général Paul Victor Moigny s'assurant de la pertinence du système



## CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

# Les conseillers déplorent le non décaissement des fonds des descentes parlementaires

Les élus locaux ont exprimé leur ras-le-bol et dénoncé le désagrément au collectif des sénateurs élus de la capitale, lors de sa descente à la base conduite par son président, Pierre Ngolo.

a fait le récapitulatif des lois votées au cours des dernières sessions, mais aussi des activités parlementaires que la chambre haute du parlement a réalisées dans

qu'au total dix-huit affaires, sur les vingt-huit inscrites à l'ordre du jour, ont été adoptées pendant la dernière session budgétaire. Parmi ces lois, figure au

soixante-sept milliards six cent soixante-treize millions francs Cfa et en dépenses à mille cinq cents soixante-trois milliards cent huit millions francs CFA.

Le collectif des sénateurs a ajouté que plusieurs autres affaires à caractère socio-économique ont été aussi adoptées à cette occasion. Entre autres, le projet de loi portant code de l'urbanisme et de la construction, celui portant création de la Haute autorité de la lutte contre la corruption ainsi que celui obligeant les citoyens nommés aux hautes fonctions de déclarer leur patrimoine. Dans les échanges interactifs qui ont suivi, les conseillers municipaux en ont profité pour présenter leurs doléances au collectif des sénateurs. En priorité, ils ont posé le sempiternel problème de non décaissement de leurs fonds de descentes parlementaires, comme cela est prévu dans les textes.

Ce désagrément, ont-ils dit,

leur met en désaccord avec leur base et ne leur permet pas d'être régulièrement en contact avec celle-ci.

En ce qui concerne la municipalité de Brazzaville, les conseillers municipaux ont relevé le problème des érosions qui menacent gravement plusieurs quartiers de la capitale. De même, ils ont déploré la dégradation des voies de communication dans le périmètre de la ville. Avec insistance, ces derniers ont cité notamment le rond-point Mouhumi, au quartier La Base, et la route Nkombo-Moukondo, au niveau de l'arrêt La ferme, où la route s'est totalement dégradée. Hormis cela, ils ont aussi relevé le curage des rivières Tsiémé, à Talangai, et à Mfilou, le septième arrondissement.

Pour sa part, le collectif des sénateurs de Brazzaville a pris acte de leurs doléances et décidé de les transmettre au gouvernement qui seul est habilité à apporter des solutions idoines.

**Firmin Oyé**



Une vue du bureau du collectif des sénateurs élus à Brazzaville, le 21 février/Adiac

A l'occasion de la rencontre parlementaire, le collectif des sénateurs de Brazzaville

la même période. Faisant la synthèse des travaux, ce collectif a souligné aux conseillers municipaux

premier plan celle portant loi des finances 2019. Elle est arrêtée en recettes à la somme de deux mille

## COUPE DU CACAO

## Un échantillon des maillots présenté au ministre des Sports

L'acte a été posé, le 21 février, par le président du comité d'organisation de la compétition, l'une des activités phares de la foire « Djoka pè Ouesso », Léonidas Carel Mottom Mamoni.

La coupe du cacao aura lieu à partir du 15 juillet, dans le cadre de la foire « Djoka pè Ouesso ». Elle rassemblera les sélections de plusieurs départements du Congo, à savoir Plateaux, Cuvette, Cuvette ouest, Sangha, Likouala et le Pool (département d'honneur). En effet, « Djoka pè Ouesso » est un projet multidimensionnel de quatre activités, et le sport y fait partie. C'est dans ce cadre que le président du comité d'organisation de cet événement a été reçu par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé.

Pour Léonidas Carel Mottom Mamoni, la culture et le sport sont des domaines qui unissent le peuple, permettant de se côtoyer et de bien se connaître. D'où, à travers « Djoka pè Ouesso », prévu entre juin et septembre, les jeunes venus de partout vont sublimer l'amour et magnifier l'unité nationale. Les couleurs



Le ministre des Sports recevant un échantillon des maillots de la part de l'organisateur

nationales (vert-jaune-rouge) seront célébrées à l'occasion de cet événement.

« Nous sommes venus faire le point du bilan à mi-parcours de ce projet avec le ministre des Sports qui est un partenaire institutionnel. Il était donc important pour nous, après avoir fait le Pool, la Bouenza, de venir faire

le point avec le patron des Sports. A partir du 22 février, nous serons à Pointe-Noire et dans le Kouilou. La semaine prochaine, nous présenterons le projet à Paris, en France », a déclaré le président du comité d'organisation de ce projet multidimensionnel à sa sortie d'audience.

Notons que le ministre des

Sports avait pris l'engagement d'accompagner ce projet, le 11 janvier dernier, lors de sa présentation officielle. Léonidas Carel Mottom Mamoni a saisi l'occasion pour lancer un appel à toutes les structures concernées, notamment le ministère des Sports (qui s'est déjà engagé totalement), le ministère de la Jeunesse et

le ministère de la Culture de s'y impliquer. Car, au travers de la Semaine culturelle, a-t-il indiqué, la richesse culturelle du Congo sera magnifiée dans son ensemble.

« Djoka pè Ouesso, en langue Bakwelé, veut dire en français Allons à Ouesso. Il s'agit d'un appel, afin qu'ensemble nous puissions nous mettre sur la route vers la découverte de la Sangha, l'unité nationale, la concorde nationale. Je voudrais transmettre les félicitations et les encouragements du ministre des Sports à tous les départements que nous avons visités déjà et que nous visiterons », a déclaré le président du comité d'organisation de « Djoka pè Ouesso ». Outre le sport, d'autres activités sont également prévues, entre autres, une kermesse ; la Semaine culturelle de la Sangha ; la foire scolaire. À propos, le président du comité d'organisation a assuré que les préparatifs se passent bien. De même, les jeunes seront bien reçus à Ouesso entre juin et septembre, a-t-il laissé entendre.

**Bruno Okokana**



## CAN FÉMININE CONGO 2020

## La Fécofoot fait le point des préparatifs

**Le Congo qui abritera, dans une année, la phase finale de la compétition met déjà les bouchées doubles en vue d'assurer la réussite de cet événement.**

Au terme de la réunion du comité exécutif, les membres de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont révélé les dates de la compétition. Elle se tiendra du 28 novembre au 13 décembre à Brazzaville.

« Les préparatifs de la CAN féminine 2020 constituent un grand challenge que le Congo doit relever. Le président de la Fécofoot, Jean Guy Blaise Mayolas, a mis en place une commission qui a travaillé et rendu ses conclusions en proposant un certain nombre de dates », indique le communiqué final.

La réunion, tenue du 9 au 20 février, a aussi confirmé Valdo Candido au poste de sélectionneur des Diables rouges U-17 et seniors. « La Fécofoot a signé le contrat avec Valdo Candido en sa qualité de sélectionneur

des U-17 et de l'équipe seniors », peut-on lire dans le communiqué final. La durée du contrat n'a pas été révélée. D'après les explications, la Fécofoot a fait des propositions à la tutelle qui doit les valider.

La Fécofoot a aussi débattu du match Zimbabwe-Congo comptant pour la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Egypte 2019. Son président a exhorté les membres du comité exécutif et tous les sportifs congolais à tout mettre en œuvre pour que l'équipe nationale l'emporte. Cette victoire lui ouvrira les portes de la qualification à la phase finale.

Les préparatifs des matches U-23 Burundi-Congo et Congo-Burundi ont aussi retenu leur attention. Les membres et le staff technique de cette équipe doivent travailler avec acharnement pour atteindre les objectifs fixés, notamment la qualification des Diables rouges à



Les membres du comité exécutif de la Fécofoot pendant les travaux.

la phase finale de 2020.

La Fécofoot a enfin procédé au renouvellement de la normalisation de la ligue de Brazzaville. Guy Abraham Soumbou a été confirmé président avec pour collaborateurs Jean-Pierre Rodrigue Mavoungou (premier

vice-président), Fernand Calixte Gouamaly Ngami (deuxième vice-président), Jean-Pierre Packa et Jean Mabilia (membres).

La ligue de la Bouenza a aussi un nouveau bureau, dirigé par Simon Kinkinta. Leonard Goma (premier vice-pré-

sident), Joseph Kibangandi (deuxième vice-président), Jean-Claude Batia et François Bakala (membres) complètent le nouveau bureau.

Notons que le budget de la Fécofoot, exercice 2019, s'élève à 1 631 491 000 FCFA.

James Golden Eloué

## CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

## La JSP s'impose face à l'As Ntsiamba

L'équipe de Poto-Poto a signé sa deuxième victoire en deux journées, prenant le dessus sur son adversaire du jour 1-0.



Une séquence du match JSP- As Ntsiamba

La confrontation entre la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) et AS Ntsiamba a bouclé la deuxième journée du championnat national ligue 2, zone A (Brazzaville-Pool), dans le groupe A. La victoire de la JSP s'est dessinée dans la douleur. Zéro but partout à la pause, c'est finalement au cours de la seconde période que la JSP a inscrit l'unique but de la rencontre suite à un pénalty transformé par Christian Ngouaya.

Le 19 février, lors du lancement de cette deuxième journée dans ce même groupe A, Red Star et l'Etoile de Talas ont fait jeu égal, 2-2. Le même score a été enregistré au terme du match qui a opposé Real Impact à l'Ajax de Ouenzé. Pendant ce temps, l'As Penarole a étrié l'Aigle Sport 3-1 et BNG a remporté par forfait (3-0) le match qui devait l'opposer à J.S.B, absente au stade.

Dans le groupe B, la journée débutera ce vendredi avec quatre matchs au programme. Yaba sport va affronter l'O.C.B, tandis que Saint Michel de Ouenzé sera face à l'ASK. AS Elbo jouera contre AS Vegas et RSB en découdra avec le FC Flamengo.

Rude Ngoma, stagiaire

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## As Otoho affronte Hassania d'Agadir du Maroc ce dimanche

L'unique représentant congolais resté en lice sera reçu, le 24 février, par son troisième adversaire marocain, dans le cadre du groupe A.

Après le nul blanc contre le Raja de Casablanca, le 13 février, la formation d'As Otoho jouera son deuxième match consécutif en terre marocaine. Une rencontre très capitale pour les deux équipes qui sont à la recherche de leur première victoire dans la phase de poules. En effet, US Hassania est dernier du groupe A avec un seul point, devancé par AS Otoho et Raja de Casablanca qui ont chacune deux points derrière la Renaissance sportive de Berkane, première du groupe avec quatre points.

Surnommée la gazelle du Souss, Hassania Union Sport d'Agadir est actuellement troisième de la Botola pro, le championnat marocain. Depuis sa création en 1946, ce club a un palmarès national et continental modeste.

Le match du dimanche se déroulera dans le mythique stade d'Agadir, d'une capacité d'environ quarante-cinq mille places. Les rouge et blanc d'Agadir chercheront à plier l'équipe congolaise afin de se relancer dans la course. AS Otoho est ainsi avertie et doit, à cet effet, se préparer en conséquence pour mettre fin aux rêves de cette équipe. De l'autre côté du complexe Prince Moulay-Abdellah stadium, le duel 100% marocain de ce groupe mettra aux prises le Raja Club Athletic de Casablanca et la Renaissance sportive de Berkane.

Dans les autres groupes, plusieurs matchs comptant pour la troisième journée sont également programmés ce week-end. Le Club Sportif Sfaxien ouvrira le bal des rencontres du groupe B avec Salitas FC. L'Etoile sportive du Sahel, de son côté, sera reçue en Tunisie par Rangers International FC. Dans le groupe C, Asante Kotoko accordera son hospitalité



La formation d'AS Otoho

Il est détenteur, en effet, de deux titres du championnat national et finaliste de la coupe du trône. L'adversaire d'Otoho a déjà disputé, à deux reprises, la League des champions africaines et est à sa deuxième participation à la Coupe africaine de la confédération.

à Nkana FC. Le groupe D offrira aussi deux rencontres au public, dont celle qui opposera en première explication Gor Mahia FC à Nasr Athletic Hussein Dey puis Zamalek-Atlético Petroleos de Luanda.

R.Ng.







## GRANDS LACS

# L'envoyé spécial des Etats-Unis reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl), a échangé, le 21 février à Brazzaville, avec Peter Pham.



Le président Denis Sassou N'Guesso et Peter Pham lors de l'audience

« J'ai tenu à commencer ma première tournée dans la région par Brazzaville pour rencontrer le président en exercice de la Cirgl, afin de se faire une idée de sa vision pour la sous-région », a déclaré Peter Pham, à l'issue de l'audience.

Il a, en outre, signifié que les États-Unis étaient disposés à accompagner les efforts de paix et de stabilité en Afrique.

Hormis les questions de paix et de sécurité dans la sous-région, les deux personnalités ont évoqué les sujets liés à la coopération bilatérale entre la République du Congo et les Etats-Unis d'Amérique.

La Rédaction

## FOOTBALL

## Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Angleterre, 30<sup>e</sup> journée, 3<sup>e</sup> division**  
Accrington corrige Oxford United (4-2). Sans Offrande Zanzala, resté sur le banc. Accrington est 14<sup>e</sup> avec 40 points.

**Angleterre, 31<sup>e</sup> journée, 4<sup>e</sup> division**  
Christopher Missilou, titulaire, et Oldham chutent à domicile face à Morecambe (1-2). Et sont 11<sup>e</sup> avec 46 points.

**Bulgarie, 22<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**  
Le Botev Plovdiv prend un bon point sur le terrain de Ludogorets (1-1). Remplaçant, Fodé Doré est entré à la 63<sup>e</sup>, cinq minutes avant la réduction du score de son équipe. Le Botev est 4<sup>e</sup> avec 39 points à 9 et 6 points du CSKA et du Slavia Sofia. Ludogorets est loin en tête avec 53 longueurs.

En déplacement chez le Slavia Sofia, le Cherno More Varna s'incline 2-3 après avoir mené 2-1. Sorti après avoir reçu une béquille, samedi, Hugo Konongo tenait son rôle mardi soir : quelques interventions inspirées, il est finalement battu dans les airs sur l'ultime coup-franc du match, qui amène le 3<sup>e</sup> but du Slavia. Sixième et dernier qualifié provisoire pour les play-offs avec 34 points, Varna n'a plus qu'une longueur d'avance sur son premier poursuivant.

**Roumanie, 25<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**  
Le Concordia Chiajna partage les points avec le Steaua Bucarest (0-0). Remplaçant, Jules Iloki est entré à la 60<sup>e</sup>.

Avec 18<sup>e</sup> points, le Concordia est 17<sup>e</sup> et avant-dernier.

**France, match en retard de la 17<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division**  
Bryan Passi était absent lors de la défaite de Montpellier au Parc des Princes (1-5).

**France, 25<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**  
Béziers rate le coche à Metz (0-1). Pourtant en supériorité numérique pendant plus d'une demi-heure, les Biterrois enchaînent un cinquième match consécutif sans marquer et laisser filer les points. Titulaire, Junior Etou n'a pas été toujours très inspiré dans ses placements et relances. Mais a été combatif et a subi deux grosses fautes, la première entraînant l'expulsion de Nguette (59<sup>e</sup>). Avec 20 points, Béziers est 18<sup>e</sup> et baragiste

**Youth League, tour de barrage**  
Lyon se qualifie pour les 8<sup>e</sup> de finale de cette Ligue des champions U19 en l'emportant 2-0 chez le Sigma Olomouc. Remplaçant, Thomas Oualembo est entré à la 75<sup>e</sup> et a délivré la passe décisive du 2-0 à la 83<sup>e</sup>.

Les U19 de l'AS Monaco sont éliminés à Chelsea (1-3). Si Hans-Noah était absent, Chrislain Matsima était titulaire. La deuxième apparition du jeune défenseur de 16 ans sur la scène européenne.

Camille Delorme

## MÉDECINE POUR TOUS

## L'obésité

L'obésité est la maladie de la nutrition la plus fréquente au monde. A Brazzaville et à Pointe-Noire, elle atteint des taux de 15 à 20% de la population adulte. Liée aux mauvaises habitudes de consommation et à la sédentarité, elle est un facteur de risque cardiovasculaire important, ce qui en a fait un problème de santé publique.

### C'est quoi l'obésité ?

L'obésité est une augmentation excessive de la masse de graisse de l'organisme. Pour l'évaluer, on mesure soit le tour de taille (normal à 102 cm chez l'homme, 88 cm chez la femme), soit l'index de masse corporelle (IMC), soit les deux. L'IMC est égal au rapport du poids (P) sur le carré de la taille (T), soit  $IMC (kg/m^2) = P/T^2$ . A partir de l'IMC, on définit plusieurs grades de l'obésité : surpoids : 25-29,9 kg/m<sup>2</sup>; obésité de grade I : 30-34,9 ; grade II : 35-39,9 ; grade III (morbide) :  $\geq 40$  kg/m<sup>2</sup>. Les risques encourus augmentent avec ces grades.

### Comment s'explique cette pléthore de graisse ?

Les facteurs qui génèrent l'obésité sont surtout d'ordre nutritionnel, génétique et métabolique. Rappelons à cette occasion que les alcools sont les plus grands pourvoyeurs de l'obésité. A la phase d'installation de celle-ci, le bilan énergétique est très positif, c'est-à-dire qu'il y a excès d'apports ou diminution des dépenses en calories. Il en résulte une inflation progressive des réserves énergétiques sous forme de masse grasse

### Méfaits et complications de l'obésité

Sur le plan esthétique, c'est selon les habitus des

pays. Si les Congolais des années 1960 boudaient les « mapa ya lundi » (femmes effilées), ceux d'aujourd'hui ne semblent pas, a contrario, avoir un penchant significatif pour les rondeurs excessives. Sur le plan sanitaire, les complications de l'obésité sont principalement physiques. En ce qui concerne les maladies cardiovasculaires, on peut dire que l'obésité participe largement à l'éclosion des affections suivantes :

- l'hypertension artérielle, tueuse silencieuse car grande pourvoyeuse d'accidents vasculaires cérébraux et de gros cœurs ;
- l'insuffisance coronarienne et ses risques d'infarctus du myocarde ;
- les troubles de rythme cardiaque, responsables de mort subite. Les maladies hépato-gastro-intestinales générées par l'obésité sont principalement : le reflux gastro-œsophagien, les calculs vésiculaires fréquents chez la femme et les maladies du foie.

Les maladies métaboliques particulièrement liées à l'obésité sont :

- le diabète de type II dont la prévalence passe de 8% chez les patients ayant un IMC entre 30 et 34,9 à 13% pour un IMC de plus de 35 kg/m<sup>2</sup> ;
- les dyslipidémies, responsables de l'athérosclérose cérébrale et cardiovasculaire.

Les maladies pulmonaires se traduisent, quant à elles, par des perturbations de la fonction respiratoire telles que l'essoufflement et le syndrome d'apnées du sommeil ou SAS (épisodes d'arrêt ou de ralentissement du rythme respiratoire).

Les maladies musculo-squelettiques fréquentes chez l'obèse sont la goutte et l'arthrose, notamment celle des genoux. L'obésité est également pourvoyeuse de certains cancers digestifs et urinaires,

de perturbations de la fertilité, de cataracte et de maladies neuropsychiatriques telles que la dépression.

### Traitement contre l'obésité

L'objectif de la prise en charge de l'obésité vise :

- la réduction de la masse pondérale ;
- l'amélioration de l'état de santé et de la qualité de vie des patients, en prenant en compte les objectifs médicaux, psychologiques et sociaux.

Nous accordons peu de place aux traitements pharmaceutiques. Seules les activités physiques et sportives associées aux mesures diététiques obtiennent des résultats satisfaisants. En effet, de très nombreuses complications liées à l'obésité régressent en même temps que la perte de poids. Cette amélioration apparaît dès la perte de 5 à 10 % du poids initial. Pour leur encadrement, nous conseillons aux patients de consulter un médecin et un diététicien.

### Conclusion

L'obésité est une affection très fréquente. A terme, elle menace pratiquement tout l'organisme, dans son physique comme dans son fonctionnement. Par ailleurs, elle génère d'autres facteurs de risque cardiovasculaires comme le diabète et l'hypertension artérielle. Hormis les prédispositions génétiques, psychologiques ou sociales, l'obésité est essentiellement liée à l'excès des consommations et à la sédentarité. Sous encadrement médical, un régime alimentaire approprié et des activités physiques régulières en constituent le meilleur traitement.

Christophe Bouramoué,  
professeur émérite, nbouramoue@yahoo.fr